

LES METHODES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Des Mesures Préventives

Ces mesures, combinées entre elles, visent à garantir la non pénétration, la non-prolifération d'espèces animales dans l'environnement :

- ▶ Un environnement propre (pas d'accumulation de déchets organiques à proximité,...), bien entretenu (végétation contrôlée,...), des abords de bâtiments dégagés (pas de stockage contre les bardages, un espace libre de circulation,...), barrières physiques...
- ▶ Des locaux « étanches » vers les extérieurs :
 - ✓ Joints en état en bas de porte (rongeurs/insectes)
 - ✓ Regards évitant les remontées (rongeurs/insectes)
- ▶ Des locaux entretenus = réduction des potentialités de nidification et des potentialités d'alimentation
 - ✓ Bonne gestion des stocks (rotation, péremption, élimination,...)
 - ✓ Nettoyage régulier des locaux
 - ✓ Rangement permanent
 - ✓ Stockage des déchets en réceptacles fermés avec élimination rapide...

Le Diagnostic Précoce

Une observation régulière de votre site permet d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour revenir rapidement à un seuil de tolérance.

Pour vous aider à l'observation ou dans le cas de faibles populations, vous pouvez utiliser des pièges mécaniques.



tapette à rats

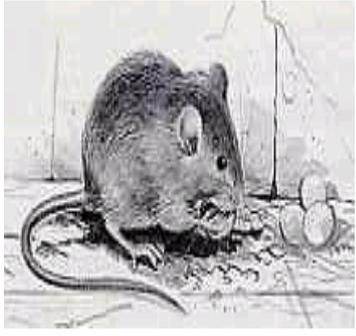


nasse à rats

LA RECONNAISSANCE DES ESPECES PRESENTES

Afin d'adapter le traitement et de choisir la molécule et le support les mieux adaptés, il est important de reconnaître les espèces présentes :

Description des espèces

	Surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>)	Rat noir (<i>Rattus rattus</i>)	Souris domestique (<i>Mus musculus</i>)
			
Longueur corps	20 à 28 cm.	16 à 24 cm.	7 à 9 cm.
Longueur queue	17 à 23 cm.	18 à 25 cm.	7 à 9 cm.
Poids	300 à 500 g.	150 à 200 g.	10 à 20 g.
Maturité sexuelle	3 mois	3 mois	2 mois
Excrément	En forme d'olive	En forme de raisin sec	En forme de grain de riz
Différenciation	Le rat noir a les oreilles et une queue plus grande que le surmulot		Très odorante
Nb de portées/an	3 à 5	3 à 5	6 à 10
Nb d'individus/portée	4 à 1	6 à 10	6 à 8
Gestation	24 jours	24 jours	18 à 21 jours
Longévité	2 à 3 ans	3 ans	2 à 3 ans
Régime alimentaire	Omnivore	Végétarien, granivore	Omnivore
Nageur	Bon	Bon	Moyen
Grimpeur	Moyen	Bon	Bon
Déplacement	Longe murs et obstacles	Se déplace sur les murs et charpentes	Se déplace partout mais sur un faible rayon
Milieu	Humide (égouts, talus, paille, tas de bois, ordures, étables, bois, tôles, poulaillers, chenils, mares, ruisseaux.)	Sec (Bâtiments, haut des habitations, greniers.)	Sec (Bâtiments, haut des habitations, greniers.)
Sens	Tous les sens développés, sauf la vue		
Dégâts	Sanitaire : nombreuses zoonoses (leptospirose, hantavirus, fièvre hémorragique...) Consommation de denrées stockées, souillures. Dégradation de matériaux isolants, de fils électriques, etc...		

UNE LUTTE ADAPTEE

Le positionnement des postes d'appâtage

Les rongeurs commensaux sont néophobes. Cela signifie qu'ils supportent difficilement les modifications de leur habitat. Il est conseillé de mettre en place des postes d'appâtage sécurisé. Entre chaque campagne, il est important de mettre à l'air libre ces postes vidés de leur produit, afin d'en ôter les odeurs. Les postes peuvent être mis en place une semaine au préalable afin que les rongeurs s'y habituent.



Poste d'appâtage sécurisé

La mise en place du produit

Les produits distribués par le GDON sont des rodenticides. Ces anticoagulants entrent dans le cadre de la réglementation biocide et dans la gamme amateur. Ils provoquent des hémorragies internes et les rongeurs meurent dans les 5 jours suivant la première consommation. En conséquence, il est important de ne remettre le produit qu'une fois par semaine et de multiplier les postes pour offrir à chaque rongeur un endroit pour s'alimenter. Disposer le produit par portions de 50 grammes.

La souris est chipoteuse et se promène pour grignoter à différents endroits. Le surmulot est une espèce chez qui le sens de la hiérarchie sociale est fort. De ce fait, il est rare de voir un dominant se nourrir au même endroit qu'un dominé.

Les mesures de prévention

Quelle que soit la molécule utilisée, le port de gants est OBLIGATOIRE.

Le blé difénacoum et l'avoine bromadiolone sont classés Xn (nocif). Il est important de respecter les précautions d'emploi.

- ✓ R22 Nocif en cas d'ingestion
- ✓ R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
- ✓ S2 Conserver hors de la portée des enfants
- ✓ S13 Conserver à l'écart des aliments, y compris ceux pour animaux
- ✓ S20/21 Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation
- ✓ S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.
- ✓ S49 Conserver uniquement dans le récipient d'origine
- ✓ S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Les produits usagés et leurs emballages doivent être gérés en accord avec la législation en vigueur.

LA LUTTE COLLECTIVE PROPOSEE PAR LA FDGDON

La lutte collective contre les rongeurs commensaux peut être mise en place sur une commune à condition :

-  Que la commune /le GDON soit adhérent(e) à la FDGDON (cotisation à jour)
-  Que la commune prenne un arrêté de lutte collective contre les rongeurs commensaux d'une de 30 jours maximum (possibilité de mettre en place deux campagnes par an soit 2 fois 30 jours en mars et octobre). Une copie sera transmise à la FDGDON 53
-  Que la commune/le GDON rétrocède du produit aux membres du GDON.

La FDGDON :

-  Conseille sur les différentes méthodes de lutte, sur la mise en place de la lutte collective, sur la réglementation
-  Forme à l'utilisation des produits
-  Rétrocède les produits (différents supports et molécules)
-  Assure en responsabilité civile les membres selon la liste fournie par le GDON (statuts)

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

FDGDON 53

17 Bd des Manouvriers

53810 CHANGE

Tél. : 02 43 56 12 40

Courriel : accueil@fdgdon53.fr

